

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2023 B 12715
Numéro SIREN : 827 777 764
Nom ou dénomination : 66ELECOLOPV

Ce dépôt a été enregistré le 17/04/2023 sous le numéro de dépôt 45238

LISTE DES SIÈGES SOCIAUX ANTÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ

(Article R 123-110 du Code du commerce)

Je soussigné, Monsieur CLAUDE GRUX, agissant en qualité de **Président** de la société dénommée :

66ELECOLOPV

Société par Actions Simplifiée

au capital de 6.000,00 Euros

Siège social : 4 b lieu dit les pujals - 66220, ST ARNAC

Immatriculée au RCS de Perpignan 827 777 764

(ci-après la "Société")

en cours de transfert au 2-4 RUE BARYE - 75017 PARIS,

Déclare, conformément aux dispositions de l'article 53 du décret du 3 mai 1984,

que depuis la constitution de la société, le(s) siège(s) social(aux) antérieur(s) est(sont) :

- 4 BIS LIEU DIT LES PUJALS 66220 SAINT ARNAC

Fait à PARIS

le 13 février 2023

66ELECOLOPV
Société par Actions Simplifiée
au capital de 6.000,00 Euros
Siège social : 4 b lieu dit les pujals - 66220 ST ARNAC

PERPIGNAN RCS 827 777 764

(ci-après «la Société»)

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 13 FÉVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 13 février,

Les associés (ci-après les «**Associés**»),

Propriétaires de l'intégralité des actions de la Société **66ELECOLOPV**, Société par Actions Simplifiée, au capital de 6.000,00 Euros, dont le siège social est situé 4 b lieu dit les pujals - 66220 ST ARNAC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro unique d'identification 827 777 764 RCS PERPIGNAN, (ci-après la «**Société**»),

ont pris, conformément aux stipulations des statuts de la *Société*, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des conditions dans lesquelles les décisions qui suivent sont prises ;
- Transfert du siège social de la Société et modification corrélative des statuts de la *Société* ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Monsieur CLAUDE GRUX, le Président, a été régulièrement informé des présentes décisions.

PREMIÈRE DÉCISION

Approbation des conditions dans lesquelles les décisions qui suivent sont prises

Les associés,

- **décident** d'approuver expressément les conditions dans lesquelles les présentes décisions sont prises (par acte sous seing privé, sans convocation préalable ou autre formalité) ; et
- **déclarent** avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous documents et informations nécessaires à leur information préalablement à la prise des décisions qui suivent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIÈME DÉCISION

Transfert du siège social de la Société et modification corrélative des statuts de la Société

Les associés **décident**,

- de transférer le siège social de la Société du 4 b lieu dit les pujals - 66220 ST ARNAC au 2-4 RUE BARYE - 75017 PARIS,
- en conséquence, de modifier l'article 3 des statuts de la Société relatif au siège social de la Société qui sera désormais rédigé de la manière suivante :

• Article 3 : **SIEGE SOCIAL**

Le siège social de la Société est situé : 2-4 RUE BARYE - 75017 PARIS.

Il peut être transféré en tous lieux, en France, par simple décision du Président (auquel cas le Président est habilité à modifier les Statuts en conséquence), ou des Associés.

La date de prise d'effet de cette modification est fixée au 21/11/2022.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour les formalités

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés.

Monsieur CLAUDE GRUX

Monsieur ALAN ANDREW

